

# L'apport de la géographie à la relation formation-emploi

Patrice Caro

*Qu'est-ce que la géographie apporte à la relation formation-emploi ?  
Les géographes avaient peu investi ce champ de recherche, contrairement aux autres sciences humaines et sociales. Il existe à présent un certain nombre de travaux initiant cette géographie des systèmes formation-emploi.*

Les recherches sur la relation entre formation et emploi relèvent souvent d'un cadre général, national, en occultant la dimension spatiale du phénomène. La plupart du temps, l'économie et la sociologie du travail ou de l'éducation échafaudent des hypothèses sur la relation formation-emploi dans un cadre a-spatial, alors qu'à l'inverse, la géographie s'intéresse peu à cet objet scientifique mais place l'espace, la dimension spatiale des phénomènes sociaux, au cœur de son projet de recherche. Les questions étudiées, comme les échelles d'analyse<sup>1</sup> se sont diversifiées en géographie, à l'invitation de Roger Brunet qui, dans les années 1980, plaidait pour une ouverture à des thèmes nouveaux : « *Tout phénomène apparaît analysable au géographe dès lors qu'il a une distribution spatiale différenciée, ce qui fait faire l'hypothèse qu'elle est aussi organisée. Des dizaines de géographes peuvent parler savamment du sable ; combien sont-ils qui peuvent parler honorablement de ceux qui sont sur le sable, c'est-à-dire de l'emploi et du chômage ?* » (Brunet R., 1997).

Ainsi, le centre associé au Céreq de Besançon, composé en partie de géographes, travaille sur la géographie de la relation formation-emploi. Cet article vise à préciser ce que la géographie a « à dire » sur la carte des formations, les politiques spatialisées de formation, les bassins de formation et les systèmes formation-emploi. Quels outils ou instruments d'analyse apporte-t-elle ? Quelles relations met-elle en évidence entre les appareils de formation et leurs « environnements » ? Plus globalement, ces questions peuvent se résumer en une seule : quel est l'apport de

Patrice Caro est maître de conférences en géographie, université de Franche-Comté, UMR 6049 Théma CNRS, directeur du centre associé au Céreq de Besançon. Ses travaux portent sur la géographie de l'offre de formation et la géographie de la relation formation-emploi en France. Il a notamment publié : P. Caro, F. Cuney et C. Perret, 2003, « La mobilité géographique des jeunes trois ans après leur sortie du système éducatif ». *Géographie de l'école* n° 8, Paris, ministère de l'Éducation nationale, DEP, pp. 105-109. P. Caro et T. Saint-Julien, 1997, Atlas de France, Volume n° 3 « Emplois et entreprises », Paris, Reclus-La Documentation française, 128 pages.

<sup>1</sup> Les échelles auxquelles on étudie les phénomènes peuvent être la région de programme, la zone d'emploi, le canton parfois.

l'étude de la dimension spatiale à la compréhension des systèmes formation-emploi ? Après avoir brièvement rappelé l'objet de la géographie, il sera nécessaire de montrer les apports de cette science de l'homme en matière de planification de l'offre de formation, d'une meilleure connaissance de l'usage de l'offre de formation par les jeunes et leurs parents, et on plaidera pour une géographie des systèmes formation-emploi. On entend ici par formation plutôt la formation professionnelle et technique initiale.

## OBJET DE LA GÉOGRAPHIE ET SYSTÈMES FORMATION-EMPLOI

La géographie analyse les relations que les sociétés humaines entretiennent avec leur espace terrestre, leur territoire, en tant que portion d'espace aménagée et appropriée par un groupe. Cela revient à un examen des rapports entre la nature et la culture. La question essentielle à laquelle les géographes tentent de répondre est celle de la différenciation et de l'organisation de l'espace : qu'est-ce qui le caractérise et l'organise le plus ? L'espace constitue un produit et une dimension des sociétés ; la géographie vise à proposer des modèles d'organisation de cet espace en comprenant comment il est structuré, perçu, appréhendé et utilisé par ceux qui le modèlent (l'État, les collectivités territoriales, l'individu et la famille, l'entreprise et le groupe), (Brunet R., 1990, p. 47). Y a-t-il des effets d'interaction entre les lieux, des effets de hiérarchie, de taille, de proximité, de représentation mentale des lieux chez les acteurs ?

Plusieurs approches se distinguent, comme par exemple celle de la géographie théorique et quantitative, où l'analyse spatiale<sup>2</sup>, en tant qu'ensemble de théories et de méthodes de recherche, fournit des concepts et des outils pour étudier ces questions (localisation, diffusion, interaction, centralité, accessibilité, modèle gravitaire, etc., Pumain et Saint-Julien, 1997). La géographie sociale<sup>3</sup>, quant à elle,

<sup>2</sup> « Ensemble de méthodes mathématiques et statistiques visant à préciser la nature, la qualité, la quantité attachées aux lieux et aux relations qu'ils entretiennent – l'ensemble constituant l'espace –, en étudiant simultanément attributs et localisations. » In *dictionnaire critique* « Les mots de la Géographie » de Brunet R., Ferras R. et Théry H., Reclus-La Documentation française, 1992, p. 30.

<sup>3</sup> Voir le site de l'Unité mixte de recherche « espaces géographiques et sociétés », ESO/UMR 6590 <http://www.univ-lemans.fr/lettres/eso/>.

utilise plus volontiers des méthodes qualitatives comme des entretiens avec des acteurs, « elle part de la constatation que les faits sociaux ont, par leurs localisations et leurs manifestations, des dimensions spatiales et que les faits géographiques comportent des aspects sociaux qui concourent à leur compréhension et à leur évolution. Géographie des faits sociaux, et sociologie des faits géographiques, la géographie sociale consiste fondamentalement en l'exploration des interrelations qui existent entre les rapports sociaux et les rapports spatiaux, plus largement entre sociétés et espaces. » (Herin R., Fremont A., Chevalier J., Renard J., 1984).

En géographie, les principaux travaux sur la dimension spatiale des systèmes de formation relèvent principalement de ces deux courants. La carte universitaire (Saint-Julien Th., 1991), les disparités en matière de scolarisation et l'échec scolaire, constituent sans doute les thèmes les plus étudiés. Par ailleurs, les recherches en géographie urbaine portent parfois sur les systèmes de formation<sup>4</sup>.

La formation et la relation formation-emploi concourent à la différenciation de l'espace en tant que dimensions particulières des sociétés (éducation et insertion professionnelle). Elles structurent des territoires à différentes échelles par des mouvements de concentration et déconcentration de population, d'information et de moyens, par le déploiement ou le redéploiement de réseaux d'établissements de formation, par exemple (regroupements pédagogiques intercommunaux, cités scolaires, CFA – Centres de formation des apprentis –, lycées, antennes universitaires). Ces territoires (bassins de formation, bassins d'emploi, bassins formation-emploi, régions, etc.) sont autant de systèmes formation-emploi où l'offre de formation, son environnement et les trajectoires spatiales des élèves présentent un caractère spécifique, parfois homogène, et où les acteurs sont en interaction (État, collectivités territoriales, individus et familles, entreprises, groupes). Dans les années 1990, certains rectorats ont élaboré un découpage en bassins de formation pour leur académie, mais sans envisager la délimitation et l'étude de bassins formation-emploi.

<sup>4</sup> Voir les trois tomes de la série « Données Urbaines » chez Anthropos-Cnrs : Euriat M. (1996), *Les ZEP*. Tome 1, pp. 115-122 ; Pitte J.-R. (1996), *La carte universitaire et les villes*, Tome 1, pp. 257-263.

## Encadré 1

## Quelques définitions relatives aux « bassins »

« Le bassin est un espace d'activité plus ou moins organisé autour d'un point, parfois d'une ligne, voire d'une forme de mise en valeur... [...] Le bassin d'emploi est un espace formé par un ensemble de migrations quotidiennes du travail ; en général autour d'une ville... mais il peut n'être pas centré dans le cas de tissu dense et de mouvements complexes, entrecroisés. », in Brunet R., Ferras R. et Thery H., 1992, *Les mots de la géographie*. Paris, Reclus-La Documentation française, p. 59. Voir également à ce sujet le rapport du groupe de travail « Structuration de l'espace rural : une approche par les bassins de vie », INSEE, en collaboration avec l'IFEN (Institut français de l'environnement), l'INRA (Institut national de la recherche agronomique), le SCEES (Service central des enquêtes et études statistiques) et la Datar (délégation à l'Aménagement du Territoire et à l'Action régionale). 114 pages, présenté à la Datar le 4 juillet 2003. [http://www.datar.gouv.fr/Datar\\_Site/Paru\\_nsf](http://www.datar.gouv.fr/Datar_Site/Paru_nsf).

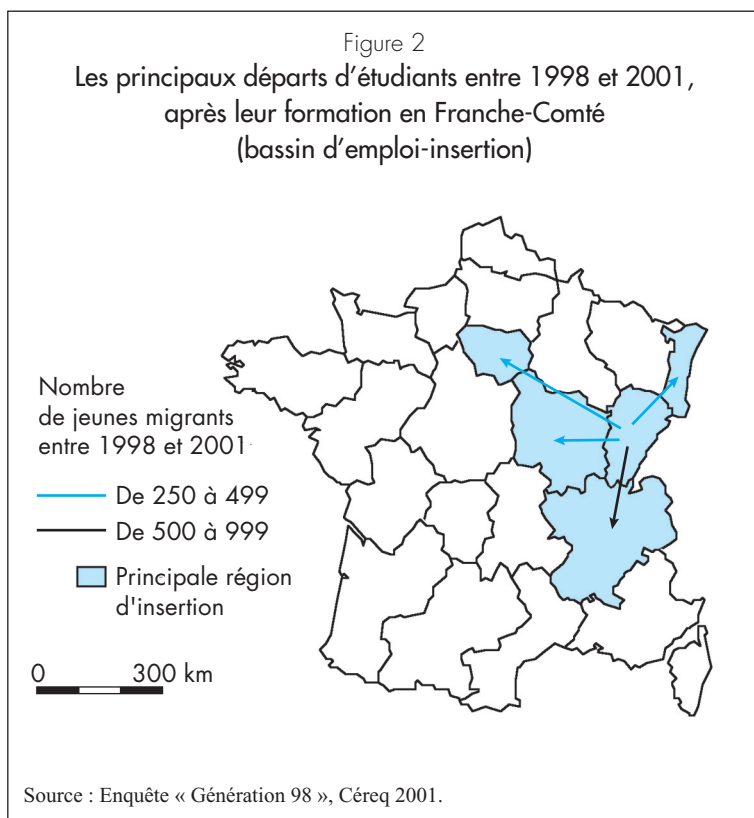
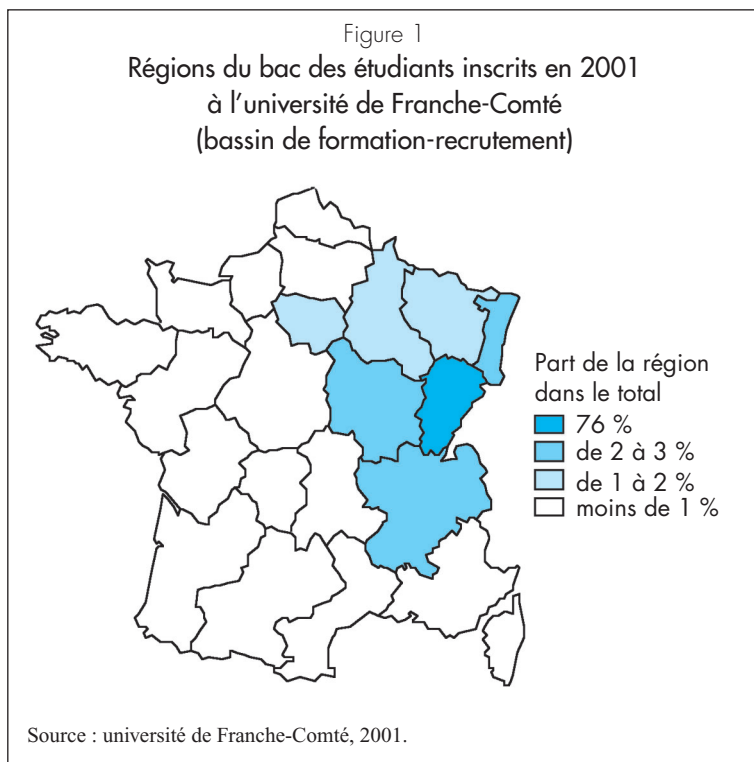
Des bassins de formation ont été définis par les rectorats des différentes académies (MEN, circulaire ministérielle n°2001-114 du 20 juin 2001). Par exemple l'académie d'Orléans-Tours comporte 27 bassins d'éducation et de formation, « Le zonage retenu est fonction des parcours de formation des élèves, des caractéristiques des territoires et des données locales en lien avec l'éducation. Le découpage en bassins d'éducation et de formation tient notamment compte des "zonages" scolaires (circonscriptions du premier degré, secteurs de collèges, ZEP – zone d'éducation prioritaire –, et économiques (bassin d'emploi...)). » (in <http://www.ac-orleans-tours.fr/rectorat/formations/bassinformation.htm>).

Le bassin formation-emploi est un espace formé par l'ensemble de migrations des élèves et/ou des étudiants ; en général autour d'une ville siège d'un ou plusieurs lycées (STS – Sections de techniciens supérieurs), d'un IUT (Institut universitaire de technologie), d'une université, d'une école d'ingénieurs, etc. Le bassin est défini par les migrations de recrutement (en amont de la formation) et de placement, d'insertion professionnelle des jeunes (en aval de la formation) de l'établissement de formation ou des établissements de la ville. Le bassin formation-emploi de Besançon correspond à la Franche-Comté et aux départements contigus à cette région, soit une aire d'une centaine de kilomètres de rayon.

La localisation d'établissements de formation engendre en effet des bassins de recrutements (zones d'où proviennent les élèves) et des aires de diffusion (zones où s'insèrent les élèves après formation), ou de placement qu'on peut baptiser « bassins formation-emploi ». Dans le cas de la région Franche-Comté, la zone de recrutement de l'université de Franche-Comté et celle d'insertion des jeunes formés en région se superposent (*cf. figures 1 et 2*). Le bassin formation-emploi de Franche-Comté correspond donc, à peu près, au Centre-Est de l'hexagone étendu à l'Ile-de-France (régions de Franche-Comté, Bourgogne, Rhône-Alpes, Alsace et Ile-de-France).

Les bassins formation-emploi constituent autant de vecteurs de différenciation et d'organisation de l'espace par polarisation (attraction) et diffusion de populations jeunes autour des villes. On distingue deux types de bassins formation-emploi en fonction du niveau de formation et de sortie des élèves (niveaux infra bac et enseignement supérieur).

Dans le cas de l'enseignement supérieur, le bassin correspond au minimum à une échelle régionale et interrégionale (université, *cf. figures 1 et 2*), parfois nationale (école d'ingénieur), compte tenu des migrations de formation et d'insertion des étudiants qui sont très fréquentes et qui s'opèrent sur de longues distances. La mobilité géographique des jeunes effec-



tuée ainsi entre leurs différents lieux de résidence, de formations successives, de stage et d'emploi ou de chômage, contribue à la croissance démographique de certains lieux au détriment d'autres (grand bénéficiaire pour Paris, les métropoles et les capitales régionales)<sup>5</sup>.

La massification des poursuites d'études vers l'enseignement supérieur et les changements survenus avec la décentralisation (loi de mars 1982) et la déconcentration au sein du système éducatif (gain d'autonomie pour les rectorats vis-à-vis de l'autorité centrale), ont participé à la métropolisation du territoire ; et ce, en donnant aux capitales régionales de nouvelles fonctions et une plus forte capacité de rayonnement (Caro, 1994).

En métropole, lorsque le semis<sup>6</sup> des pôles urbains est dense, le chevauchement des limites de bassins rend difficile la lecture de leur cartographie (c'est le cas dans le Nord-Est de la Franche-Comté au sein des aires urbaines de Belfort et de Montbéliard, et en Ile-de-France). Il est alors nécessaire de changer d'échelle (effectuer un zoom), pour mieux visualiser et comprendre la délimitation des bassins. La méthode de délimitation pourrait s'apparenter à celle utilisée par l'Insee au milieu des années 1990 pour concevoir le zonage en aires urbaines.

Après avoir défini les types de bassins formation-emploi où les acteurs et les données de contexte font système, il convient de montrer quel est l'apport de l'étude des dimensions spatiales à la planification de l'offre de formation.

<sup>5</sup> Les DOM (départements d'Outre-mer) et la Corse n'entrent pas dans cette typologie étant donné l'ampleur des mobilités effectuées vers la métropole, avec ou sans retour au pays.

<sup>6</sup> « *Forme spatiale née de la distribution plus ou moins régulière de points sur une surface.* » d'après le dictionnaire critique de Brunet R., Ferras R. et Thery H., 1992, *Les mots de la géographie*. Paris, Reclus-La Documentation française, p. 408.

## LA GÉOGRAPHIE AIDE À PLANIFIER L'OFFRE DE FORMATION

Avec la décentralisation, les travaux de planification de l'offre de formation se sont multipliés dans les régions. Les décideurs ont la charge de concevoir des schémas prévisionnels des formations professionnelles et de l'apprentissage, des plans régionaux de développement des formations des jeunes ; ils doivent donc connaître le plus finement possible les structures et les dynamiques de l'offre de formation initiale et continue dans leur région et à proximité (régions contiguës). Pour ce faire, de nombreux travaux préparatoires ont été réalisés avec souvent une dimension spatiale très marquée (travaux du Centre régional associé de Besançon). Les effectifs d'élèves, de stagiaires, et l'évolution de ces effectifs, sont cartographiés par zone d'emploi – échelle insatisfaisante mais seule disponible – voire par agglomération, pays ou par bassin de formation. Ces diagnostics n'épuisent pas les instruments d'analyse qui pourraient être mis en œuvre pour approfondir la connaissance de la dimension spatiale de l'offre de formation et ses disparités inter et infrarégionales.

L'appareil statistique du ministère de l'Éducation nationale (bases élèves académiques – BEA), permet de délimiter les aires de recrutement des établissements de formation initiale et continue par filière et par niveau (sur une base communale). La fusion des aires des établissements d'une même ville délimite des bassins de formation. La cartographie de ces informations à des dates multiples donne à voir le degré de stabilité des bassins de formation découpant la France et ses académies. En couplant ces données avec celles de la géographie des réseaux de transports (distances-temps par route, train entre les différents lieux, L. Chapelon, 2000), on peut expliquer une partie des disparités d'accès aux formations pour des jeunes résidant dans tel ou tel canton ou ville enclavés. En région, des travaux récents mettent en relation recrutement et temps d'accès à différents lycées franc-comtois (Berroy M. et Kabantchenko E., 2003, pp. 20 et 21). On peut aussi simuler l'impact d'une nouvelle gare ou échangeur dans l'accessibilité d'un lycée.

Toujours avec ce même type de données statistiques sur le recrutement, il est possible d'estimer les futures

populations scolaires de lycées professionnels par exemple (Berroy M. et Kabantchenko E., 2002). Connaissant les aires de recrutement de ces derniers, on recense tous les collèges alimentant les lycées et leurs effectifs actuels d'élèves de 6<sup>e</sup>. En faisant vieillir ces effectifs de 6<sup>e</sup>, on estime les futurs flux d'entrées dans les lycées, sous réserve d'une stabilité de l'offre de formation du lycée étudié. La baisse démographique et ses conséquences

sur l'organisation de l'offre de formation peuvent être ainsi mieux approchées. Ces travaux autour de la dimension spatiale de la planification de l'offre permettent de s'interroger sur le redéploiement et l'adaptation des moyens, ainsi que sur les phénomènes de concurrence entre dispositifs de formation.

Par ailleurs, la mise en relation de l'origine géographique et scolaire des élèves, à différents niveaux de formation et pour différentes spécialités,

avec d'autres indicateurs, notamment de contexte démographique, économique ou socio-culturel, peut éclairer les parcours de formation (échec scolaire, préférences pour l'enseignement professionnel ou l'apprentissage, degré de poursuite d'études, etc.). Une réflexion peut s'engager sur la mobilité des élèves en lien avec les spécialités et les niveaux de formation, afin de déterminer l'impact de l'offre locale sur cette mobilité.

Ainsi, les différents bassins de formation (professionnelle et technique, initiale et continue), en France, peuvent être qualifiés et caractérisés sur de nombreuses dimensions, à l'instar des études menées sur les zones d'emploi françaises (Datar – Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale, ministère du travail et *al.*, 1994), voire sur des aires urbaines. Une démarche identique peut être menée sur les bassins de formation universitaires.

Qu'il s'agisse d'enseignement professionnel, technique ou universitaire, la connaissance des caractères de ces différents bassins offre aux décideurs un avantage décisif. Elle permet la mesure des disparités inter et infrarégionales, quant à l'accès aux formations (lecture géographique des disparités de

---

*« la mise en relation de l'origine géographique et scolaire des élèves [...] avec d'autres indicateurs [...] peut éclairer les parcours de formation »*

---

## Encadré 2 Modèle gravitaire

« Le modèle gravitaire est destiné à formaliser, à étudier et à prévoir la géographie des flux ou des interactions. La répartition des interactions dans un ensemble de lieux dépend de leur configuration, c'est-à-dire de la force d'attraction de chacun et de la difficulté des communications entre eux. Le modèle a été formulé par analogie avec la loi de la gravitation de Newton : deux corps s'attirent en raison de leur masse et en raison inverse de la distance qui les sépare. Ainsi, les échanges entre deux régions ou deux villes seront d'autant plus importants que le poids des villes ou des régions est grand et d'autant plus faibles qu'elles seront éloignées.

On peut comprendre intuitivement les raisons de la pertinence générale du modèle si l'on fait observer que :

– la diminution très rapide des interactions avec la distance s'explique d'une part par le coût de transport, mais aussi parce qu'elle représente un élargissement considérable du nombre des interactions potentielles : dans un espace qui serait homogène, migrer à une distance double signifie prospecter quatre fois plus de destinations potentielles et vingt-cinq fois plus si elle est quintuple. La probabilité de détenir des informations sur tous ces lieux, d'une qualité suffisante pour décider de s'installer, décroît très vite et plutôt comme le carré de la distance que proportionnellement à elle.

Le modèle gravitaire résume bien en général l'essentiel des mouvements qui se produisent dans un milieu où la mobilité et l'accessibilité sont relativement homogènes. Il prédit par exemple assez bien l'ampleur des flux de déplacements domicile-travail dans un bassin d'emploi urbain, à partir de la répartition des zones de résidence et des zones d'emploi, ou encore le dessin des migrations interrégionales ou interurbaines de population à moyen terme dans un pays donné. Bien que d'une grande utilité pratique, le modèle gravitaire est un modèle pauvre sur le plan théorique ; en outre, c'est un modèle statique, qui ne prend pas en compte l'évolution de la configuration, en particulier celle engendrée par les flux. »

Denise Pumain, in site [www.cybergeo.presse.fr](http://www.cybergeo.presse.fr), rubriques hypergéo (encyclopédie électronique consacrée à l'épistémologie de la géographie), puis analyse spatiale.

scolarisation), la réussite, la compréhension des difficultés de recrutement pour certains CFA, lycées ou universités, dans un contexte de concurrence accrue entre établissements et entre territoires. Cette démarche apporterait des éléments de réponse aux questions sur l'impact spatial des antennes universitaires par exemple.

En bref, l'étude de la dimension spatiale de l'offre de formation permet de connaître cet objet sous un angle peu exploré, et de doter les acteurs nationaux et régionaux d'outils d'aide à la décision, voire de matériaux pour l'évaluation, comme des typologies de bassins de formation par exemple. Cette remarque s'applique tout autant à la connaissance de la dimension spatiale de l'usage de l'offre de formation par les jeunes.

## CONNAISSANCE DE L'USAGE DE L'OFFRE DE FORMATION

L'usage de l'offre de formation initiale par les jeunes se traduit, spatialement, par des mobilités géographiques entre villes, bassins de formation et régions. Plus le niveau de diplôme s'élève et plus la mobilité s'accroît. Compte tenu du niveau atteint par les poursuites d'études des bacheliers, le passage de l'enseignement secondaire à l'enseignement supérieur constitue sans doute la phase des cursus où les mobilités sont les plus importantes. Afin de mieux connaître l'usage que les jeunes font de la carte des formations, d'identifier les bassins de formation qui « gagnent et qui perdent », il est nécessaire de dresser des cartes de flux, de soldes, par niveau et par filière

de formation à l'échelle des bassins évoqués plus haut (Cuney F., 2001). Réalisés à plusieurs dates, ces travaux indiquent le degré de stabilité des courants migratoires, au sein du système de formation français. Le recours au modèle gravitaire (importance des flux entre deux lieux proportionnelle à la masse et inversement proportionnelle à la distance entre eux), le calcul des écarts à ce modèle, pointent les bassins atypiques.

Soucieux de mieux cerner cette dimension, le ministère de l'Éducation nationale, par sa direction de la Programmation et du Développement, a commandé des recherches de ce type sur la carte universitaire à des géographes (Unité mixte de recherche du Cnrs Géographie-cités, M. Baron, T. Saint-Julien, E. Raulin, G. Toutin, C. Grasland, 1998, 1999 et 2002). Ces recherches ont révélé comment les formes des migrations des étudiants diffèrent selon les filières d'études et les étapes de celles-ci<sup>7</sup>.

Ces trajectoires spatiales d'élèves et d'étudiants s'expliquent en partie par une dimension peu connue, celle de la perception et de la représentation des lieux (géographie des représentations<sup>8</sup>). Lors de phases d'orientation au collège, au lycée et à l'université, et entre lycée et enseignement supérieur, les jeunes choisissent des établissements de formation en fonction de critères objectifs et subjectifs. Un ensemble de représentations des lieux (images mentales, positives ou négatives ou neutres, des quartiers, villes, régions) pèsent sur ces choix, dans la mesure où des collégiens, lycéens et étudiants considèrent certains établissements comme attractifs ou répulsifs, en fonc-

« L'idée de mobilité géographique est très faiblement admise par les élèves issus des milieux ruraux »

tion de caractéristiques, d'attributs des lieux où ils sont localisés.

La réputation de tel quartier, où se tient tel lycée, influence énormément le choix d'un élève de 3<sup>e</sup> au moment de son orientation. Une étude précise de ce phénomène a conclu que « ces représentations sont

*dues à une information d'origine affective : les camarades, la famille, la rumeur aussi [...] elles présentent toujours une importante résistance à l'information, ce qui rend la tâche des équipes éducatives délicate, d'autant que le lycée "idéal" attendu par les élèves n'existe pas forcément »* (Sittler M., 1998, p. 18). Des enquêtes par questionnaires, administrés dans les classes de 3<sup>e</sup> d'une agglomération, ou d'un bassin de formation, permettent d'identifier ces représentations et ces images mentales, puis de mesurer leur importance dans l'orientation vers des lycées.

Pour comprendre les mécanismes et les comportements des jeunes et de leurs familles selon certains milieux géographiques (rural, urbain, montagne, etc.), certains géographes réalisent des enquêtes de très grande ampleur et suivent des cohortes de jeunes depuis l'entrée en 6<sup>e</sup> jusqu'à la sortie du système éducatif, comme par exemple le font les membres de l'Observatoire national de l'école rurale<sup>9</sup>. « *Le groupe de recherche sur l'école rurale s'attache à rechercher dans quelle mesure, à quels degrés, cette spécificité du milieu de vie des élèves influe sur leurs comportements scolaires, leurs ambitions professionnelles, leurs projets de vie et leurs stratégies scolaires pour y arriver* » (Poirey J.-L. et al., 2001). L'idée de mobilité géographique est très faiblement admise par les élèves issus des milieux ruraux, si on en juge par les taux d'élèves de CM2 qui envisagent de quitter leur région pour exercer une profession<sup>10</sup> (Poirey J.-L., Fromajoux R.-C., 1998).

<sup>7</sup> Elles se prolongent actuellement avec un appel à projets de recherches dont l'objectif est de clarifier les facteurs explicatifs des diversités géographiques, en matière de trajectoires, et de connaître les effets des disparités d'offre de formation (enseignement supérieur) sur les mobilités et les cursus. Appel à projet de recherche « Éducation et formation : disparités territoriales et régionales », novembre 2001, ministère de l'Éducation nationale (direction de la Programmation et du Développement), ministère de la Recherche (direction de la Recherche), et ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement (délégation à l'Aménagement du territoire et à l'Action régionale).

<sup>8</sup> La représentation de l'espace est une « *construction mentale ou/et objective figurant un espace géographique* » d'après le dictionnaire de la Géographie et de l'espace des sociétés, de Levy J. et Lussault M., 2003. Paris, Belin, page 399. Voir également la définition de la notion de représentation dans le dictionnaire critique de Brunet R., Ferras R. et Thery H., 1992, *Les mots de la géographie*. Paris, Reclus-La Documentation française, page 387.

<sup>9</sup> La présentation détaillée du programme de recherche du groupe de recherche sur l'école rurale est disponible sur <http://mti.univ-fcomte.fr/ecorur/>.

<sup>10</sup> Le taux des élèves qui envisagent de quitter leur région pour travailler ailleurs s'élève à un peu plus de 15 % chez les jeunes ruraux, contre 45 % chez les jeunes urbains. « Enquête auprès des élèves du département de l'Ain », in Poirey J.-L. et al., 2001, *L'enseignement scolaire dans les milieux ruraux et montagnards, tome 1 : espaces ruraux et réussites scolaires*, Annales littéraires des universités de Franche-Comté, université de Franche-Comté, p. 49. Voir également Allaire G. et Tahar G., (1996) en bibliographie.

Ce type d'outil donne accès à l'étude des trajectoires spatiales des jeunes en matière de formation-emploi et leurs déterminants, depuis le lieu de scolarisation en collège, jusqu'au lieu d'insertion professionnelle. Mais la difficulté de compréhension des trajectoires formation-emploi provient de l'absence de ce type d'outil à l'échelle nationale avec un degré de finesse permettant d'analyser des flux à une échelle infrarégionale, celle des bassins de formation. L'enquête, « insertion dans la vie active » (IVA) à sept mois, menée par les rectorats, ne remplit pas cette condition. Le traitement de l'enquête « Génération 98 » du Céreq (55 000 jeunes enquêtés), effectué dans ce sens (Caro P. et Martinelli D., 2002), montre qu'il faudrait un outil plus massif encore pour étudier cette dimension spatiale de la relation formation-emploi.

## POUR UNE GÉOGRAPHIE DE LA RELATION FORMATION-EMPLOI

De nombreux chercheurs en sciences économiques et sociales ont commencé à étudier la géographie de la relation formation-emploi, mais plutôt en amont de la formation elle-même (offre de formation), ou en aval (marché du travail, mobilité entre lieu de sortie d'étude et lieu d'insertion, Martinelli D. et al., 2002 ; Charlot A., Chevalier L. et Pottier F., 1990). Dans les années 1990, on note un grand engouement pour des travaux sur le local, en économie, et au sein du ministère du Travail : « on espérait trouver le bon niveau de territoire afin d'adapter les réponses aux déséquilibres du marché du travail. » (Dares, 1996). Des approches territoriales et méthodologiques sur les problèmes d'insertion, de formation et d'emploi se sont multipliées (Dauty F. (éd), 2002). Des préoccupations locales sont apparues dans l'exploitation des enquêtes d'insertion (Mansuy M. et Méhaut Ph., 1999). Au sein du Céreq, un groupe de travail « Formation et territoires », étudie la dimension territoriale de la relation formation-emploi.

Par ailleurs, de nombreux travaux se poursuivaient sur la mobilité géographique lors de l'accès au premier emploi (Brahim A. et Plassard J.-M., 1990 (a) et (b)) ; cependant, faute d'outil et d'enquête, ils ne

---

« L'enjeu consiste donc à identifier et à comprendre l'ensemble des systèmes formation-emploi régionaux et locaux »

---

portaient pas sur les trajectoires spatiales des jeunes selon leurs niveaux de sortie et leurs filières ; pour cela, il aurait fallu connaître le lieu de la classe de 6<sup>e</sup>, du bac, puis de sortie de l'enseignement supérieur et enfin de l'insertion professionnelle.

Des géographes ont mis en évidence dix systèmes régionaux de scolarisation plus ou moins homogènes, avec des profils régionaux du système éducatif (Herin R. et Rouault R., 1994, p. 244). Là encore, ces recherches éclairent une partie de la question, à savoir celle de la délimitation et de la définition des grands bassins régionaux de formation : Paris constitue un type unique, à côté des départements parisiens de banlieues aisées (type 2), de Lyon, Grenoble et les Savoies (types 3), du Grand Ouest (type 4), du Grand Sud-Ouest (type 5), etc. L'Outremer n'était pas inclus dans cette typologie. D'après les auteurs, les disparités majeures que font apparaître ces systèmes étaient déjà observables au début des années 1960. En parallèle, des géographes ont révélé les disparités inter et infrarégionales des marchés du travail, grâce à des travaux sur la répartition spatiale des fonctions individuelles et collectives<sup>11</sup>, par exemple (Beckouche P. et Damette F., 1993). Mais en France il n'existe pas, à ce jour, de travail global sur la géographie de la relation formation-emploi mettant en évidence des systèmes ou des modèles locaux et régionaux. En résumé, la plupart des travaux menés envisagent un aspect thématique ou spatial, souvent dans le

<sup>11</sup> L'étude de l'emploi se caractérise généralement par deux approches complémentaires, mais dissociées : la catégorie socioprofessionnelle des actifs et l'activité économique de l'établissement dans lequel ils travaillent. Mais avec la spécialisation des tâches au sein de l'entreprise et l'externalisation des activités des entreprises, ni l'une ni l'autre ne suffisent. Beckouche et Damette (1993) proposent de mettre en œuvre une nomenclature qui, partant des différentes professions et catégories socioprofessionnelles (PCS) et des catégories d'activités, recompose la population active d'un double point de vue : celui des fonctions individuelles et celui des fonctions collectives. « Une nouvelle approche fonctionnelle des activités localisées dans les villes et les régions présente sous un jour nouveau la hiérarchie urbaine et les économies locales. Ces travaux aident à mieux caractériser la polarisation parisienne de l'économie nationale et à donner un contenu au tertiaire supérieur. » in Beckouche P. et Damette F., 1993, *Une grille d'analyse globale de l'emploi*, *Économie et Statistiques* n° 270, p. 37.



cadre exclusif d'une région. L'enjeu consiste donc à identifier et à comprendre l'ensemble des systèmes formation-emploi régionaux et locaux en France.

Peut-on mettre à jour un modèle francilien, où l'offre de formation est très attractive, à recrutement large, à fortes parts de sorties du système éducatif à un haut niveau de diplôme et à insertion aisée sur le marché du travail local, avec arrivées massives de jeunes diplômés de province ? Ce modèle s'oppose-t-il à un modèle franc-comtois provincial, où l'offre de formation reste modeste, à forte proportion de STS-DUT (sections de techniciens supérieurs, diplôme universitaire de technologie), à plus faibles parts de sorties à un haut niveau de diplôme et à insertion aisée sur le marché du travail local en raison d'un exode des jeunes en cours d'études ? Ces deux types apparaissent fort éloignés d'un modèle domien (Antilles, Guyane et Réunion où la mobilité est encadrée institutionnellement – cf. [www.ant.fr](http://www.ant.fr) – et se heurte à l'isolement géographique et à un marché du travail incapable d'absorber la démographie). Quels liens existent-ils entre ces modèles régionaux et des caractères socioculturels différents selon les populations des milieux ruraux, urbains et périurbains ? Les réponses à ces questions sont constitutives de la géographie de la relation formation-emploi.

\* \*  
\*

Alors que l'économie de l'éducation<sup>12</sup>, du travail, la sociologie de l'éducation, voire l'histoire de l'éducation<sup>13</sup>, ont mené des recherches depuis longtemps sur la formation et les systèmes formation-emploi, la

<sup>12</sup> Voir le colloque « Ville, éducation et marché du travail », IREDU UMR 5597 et LATEC (Laboratoire d'analyses et de techniques économiques) UMR 5601, 14 mars 1997, Dijon.

<sup>13</sup> Voir le colloque « L'enseignement secondaire : histoire institutionnelle, culturelle et sociale », juillet 2002, Paris. 24<sup>e</sup> colloque de l'Association internationale d'histoire de l'éducation (ISCHE), organisé par le Service d'histoire de l'éducation (SHE) de l'Institut national de recherche pédagogique (INRP), unité de recherche associée au CNRS (URA 1397), et par l'université de Paris - Sorbonne (Paris IV).

<sup>14</sup> Voir le colloque « L'école et les discontinuités territoriales », université de Lille I, Laboratoire de géographie humaine, 2-3 avril 1996.

géographie de l'éducation<sup>14</sup> est plus récente et n'a pas cette ampleur, en nombre de publications et de chercheurs. De même, en matière de géographie de la relation formation-emploi, rares sont les colloques<sup>15</sup>, alors que la géographie de l'emploi est plus institutionnalisée et rassemble davantage de membres. Pourtant, ces questions qui placent l'espace au centre des phénomènes de formation et d'emploi, suscitent un grand intérêt, tant du côté des chercheurs que des décideurs<sup>16</sup>. Des économistes ont fondé récemment un Groupe de recherche (GDR) visant à développer la connaissance des aspects spatiaux des phénomènes économiques (ASPE). Ils se proposent d'analyser la dimension spatiale des marchés locaux de l'emploi (métropoles, petites villes, zones rurales, etc.), et le rôle que jouent les migrations dans les parcours professionnels. Les années à venir éclaireront donc les mécanismes qui sous-tendent la géographie de la relation formation-emploi en France.

À l'avenir, l'apport des géographes sera peut-être multiforme, tant sur l'offre de formation que sur l'usage de cette offre et sur l'insertion professionnelle. Au-delà de ce que réalisent actuellement les géographes s'intéressant à ces questions, la géographie et ses outils peuvent apporter :

- Un découpage de la France en bassins de formation et au-delà, en bassins formation-emploi, selon différents niveaux de formation (méthodes évoluées d'analyse spatiale et de traitement de l'information géographique débouchant sur une nouvelle échelle d'analyse comme le furent la zone d'emploi en son temps ou le zonage en aires urbaines) ;
- La mise en évidence de typologies de ces bassins ;
- Une meilleure connaissance des cursus et de l'insertion professionnelle que constitue la mobilité géographique avec l'identification de trajectoires spatiales types (DOM inclus) ;

<sup>15</sup> Colloque « Formation, emploi, territoires », université des sciences et techniques de Lille (USTL), Association des géographes français et Comité national de Géographie, Lille, 8-9 novembre 2002. Colloque « L'enseignement professionnel court post-baccalauréat : enjeux sociaux, enjeux territoriaux », CNRS, université du Maine, UMR ESO 6590, 3-5 décembre 1998 au Mans. Colloque « Emploi et insertion en Poitou-Charentes », université de Poitiers, Laboratoire innovation, travail et emploi dans les espaces en mutation (ITEEM), 2 avril 1993, Poitiers.

<sup>16</sup> Volonté républicaine de la part des élus et décideurs de réduire les disparités inter et infrarégionales en matière de scolarisation, de formation et d'insertion professionnelle, en contexte de politiques décentralisées.

– Une meilleure connaissance des représentations des lieux (chez les acteurs, élèves, parents d'élèves, décideurs, etc.) où se localise l'offre de formation, afin de mesurer la part du subjectif qui pèse sur les choix d'orientation ;

– Au total, la mise en évidence de systèmes ou des modèles locaux et régionaux formation-emploi. Le repérage des changements dans ces modèles ou systèmes renseignerait sur les modifications à l'œuvre entre les acteurs et l'espace dans le domaine de la relation formation-emploi, car « *le changement des situations géographiques exprime l'évolution des rapports des sociétés à leurs espace et à leurs territoires* » (Pumain et Saint-Julien, 1997).

– Cette production variée permettrait de doter les acteurs régionaux et nationaux de plus d'outils d'aide au pilotage en matière de planification de l'offre de formation et d'évaluation des politiques publiques.

Cette démarche offre l'avantage de dépasser la juxtapo-

sition de travaux régionaux ; elle fournit en effet une vue d'ensemble des bassins de formation, de formation-emploi et des mobilités existant entre eux, puis des mobilités vers les marchés du travail locaux et régionaux (trajectoires spatiales). Mais elle suppose que l'appareil statistique français produise des enquêtes et des sources dans ce champ scientifique en se référant à une échelle fine, comme celle des communes, et en offrant la fiabilité statistique nécessaire. Par ailleurs, l'eupéanisation de l'enseignement supérieur (LMD – licence, master, doctorat) va induire plus de mobilité internationale ; son étude posera la question des sources statistiques.

Cette approche territorialisée de la relation formation-emploi pourrait conduire à raisonner d'une manière adéquationniste face aux systèmes formation-emploi locaux ou régionaux ainsi dégagés. Mais les mobilités de formation et d'insertion dessinent des bassins particulièrement vastes et enchevêtrés, imbriqués, ce qui condamne cette approche. ■

---

## Bibliographie

---

Allaire G. et Tahar G. (1996), « L'insertion professionnelle des jeunes urbains ou ruraux de bas niveaux scolaires », *RERU* n° 2, pp. 309-328.

Baron M., Grasland Cl., Raulin E. Saint-Julien Th. Toutin G. (1998), *La mobilité géographique des étudiants des universités*. MENRT, direction de la Prospective et du Développement et Équipe PARIS, 70 p.

Baron M., Grasland Cl., Saint-Julien Th., Sanders L. (1999), *Les migrations contraintes et les déterminants individuels de la mobilité entre pôles universitaires*. MENRT, direction de la Prospective et du Développement et Équipe Paris, 97 p.

Beckouche P. et Damette F. (1993), « Une grille d'analyse globale de l'emploi », *Économie et Statistiques* n° 270.

Berroy M. et Kabantchenko E. (2002), « La Base Elèves académique, outil de connaissance infra-

régionale de l'offre de formation », in *Dynamiques du local*, Céreq, coll. « séminaires » n° 167, pp. 173-184.

Berroy M. et Kabantchenko E. (2003), « Effectifs des jeunes scolarisés en Franche-Comté », *revue Images de Franche-Comté* n° 27, pp. 18-21.

Brahimi A. et Plassard J.-M. (1990) (a), « Migration inter-régionale des jeunes diplômés lors de leur premier emploi. » *CEJEE, Note du CEJEE* n° 175, réf. 94/12.

Brahimi A. et Plassard J.-M. (1990) (b), « La mobilité régionale de formation : exemple des étudiants juristes, de sciences économiques et d'AES », *CEJEE, Note du CEJEE* n° 130, réf. 92/13.

Brunet R. (1990), « Le système des cinq acteurs de l'espace », in *Mondes nouveaux, Géographie universelle*, Hachette/Reclus, 552 p., p. 47.

Brunet R. (1997), *Champs et contrechamps, raisons de géographe*, Belin, p. 19.

- Caro P. (1994) (b), *Le rôle de la formation, de la recherche et de l'innovation dans l'organisation de l'espace du centre-est français*, Thèse de Doctorat de l'université de Bourgogne en Géographie, 2 tomes, 376 p.
- Caro P. et Martinelli D. (2002), « Géographie de l'insertion professionnelle : plus de difficultés dans les régions du Nord et du Sud », Marseille, *Céreq-Bref* n° 186, mai, 4 pages.
- Charlot A., Chevalier L. et Pottier F. (1990), *Qui forme pour qui ? Les régions, l'enseignement supérieur et l'emploi*, Paris, Céreq, Coll. « des études », 73 p.
- Cuney F. (2001), « Les migrations des étudiants francs-comtois vers les Universités limitrophes », *Revue Images de Franche-Comté*, n° 23, Besançon.
- Dares (1996), *Les territoires, des espaces à géométrie variable*. Thèmes n° 4, ministère du Travail, 12 p.
- Datar, ministère du Travail et al. (1994), *Atlas des zones d'emploi*, La Documentation française.
- Dauty F. (éd) (2002), *Approches territoriales, des regards différents sur les problèmes d'insertion, de formation et d'emploi*. Céreq, coll « Documents » n° 168.
- Grasland C., Baron M., Saint-Julien Th., Sanders L. (2002), « La mobilité étudiante », *Pour la Science*, mars, n° 293.
- Herin R., Fremont A., Chevalier J., Renard J. (1984), *Géographie sociale*, Masson, Paris.
- Herin R. et Rouault R. (1994), *Atlas de la France scolaire, de la maternelle au lycée*, Reclus-La Documentation française, Coll. « Dynamiques du territoire », 264 p.
- Levy J et Lussault M. (2003), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*. Paris, Belin, p. 399.
- Mansuy M. et Méhaut P. (1999), « Les enquêtes d'insertion, usages savants, usages décisionnels ». In *Administrer, gérer, évaluer les systèmes éducatifs*. ESF éditeur, pp. 249-272.
- Martinelli D. et al. (2002), « Circulation des diplômés sur le territoire et insertion », in *Dynamiques du local*, Céreq, coll. « séminaires » n° 167, pp. 161-172.
- Poirey J.-L., Fromajoux R.-C. (1998), *L'école rurale au carrefour des territoires et des réseaux*, PUL.
- Poirey J.-L. et al. (2001), *L'enseignement scolaire dans les milieux ruraux et montagnards*, Observatoire national de l'école rurale, Annales littéraires de l'université de Franche-Comté.
- Pumain D., Saint-Julien Th. (1997), *Analyse spatiale, tome 1 : Localisations dans l'espace*, Paris, Colin, 167 p.
- Saint-Julien T. (1991), « L'Université et l'Aménagement du Territoire », *L'Espace Géographique* n° 3, pp. 206-211.
- Saint-Julien T. (1991), « L'enseignement supérieur et le territoire français, un ou des modèles de localisation ? », *Revue des Collectivités Territoriales*, pp. 25-45.
- Sittler M. (1998), *La représentation de leur espace de formation après le collège par les élèves de troisième du Pays de Montbéliard*, université de Franche-Comté, Mémoire de DEA de Géographie, 68 p.

## Résumé

### Les apports de la géographie à la relation formation-emploi

Par Patrice Caro

Quels sont les apports de la géographie à la relation formation-emploi ? Contrairement à d'autres sciences humaines et sociales, la géographie a peu investi ce champ de recherche. Cette géographie des systèmes formation-emploi représentés par les bassins de formation et d'emploi des établissements de formation initiale émerge grâce à certains travaux. Ces travaux relèvent de la géographie sociale, quantitative et de la géographie des représentations. D'autres études sont possibles et nécessaires ; elles apporteront un éclairage inédit, connaissance fine des mobilités géographiques par exemple, et une aide précieuse en matière d'aide à la planification de l'offre de formation.